

---

# Animation du lieu

---

## Historique

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Modification effectuée</i>
<i>1.0.0</i>	<i>00/00/2020</i>	<i>Rédaction initiale du document</i>
<i>1.1.0</i>	<i>23/02/2020</i>	<i>Modification du document</i>
<i>1.1.1</i>	<i>26/05/2020</i>	<i>Validation collective</i>

## Contenu

### Quelles activités?

L'association "L'écho du héron" a vocation à porter le montage du projet d'habitat participatif et perdura pendant la phase de vie du lieu pour prendre en charge son animation. Ce document parle davantage des animations qui prendront place sur site lors de la phase d'habitation et de construction.

Les animations peuvent être variées et dépendent des potentiels porteurs de projets. Elles peuvent être **artistiques, culturelles, artisanales, physiques** ou encore **ludiques**. Elles peuvent avoir lieu de manière informelle entre membres ou être portées par une association.

De même leur fréquence peut varier de l'évènement annuel à la rencontre hebdomadaire selon les activités. Il est important de veiller à ce que leur déroulement se fasse dans le respect de la vie quotidienne du groupe.

Elles contribuent au vivre-ensemble au sein de l'écohameau. Elles permettent d'apprendre, de découvrir, de partager, de construire le collectif et d'apaiser de potentielles tensions.

Vis à vis de l'extérieur, elles auront vocation à nous faire connaître et pourront être un vecteur pour partager nos valeurs. Elles participeront ainsi au [lien du lieu avec l'extérieur](#).

Une partie des espaces communs pourrait être mise à disposition d'un public extérieur (groupe, asso) sous conditions. Si le groupe le souhaite, une participation financière peut être demandée.

**A ce jour, les activités qui auront lieu sur l'écohameau n'ont pas été recensées**, elles le seront au fur et à mesure qu'elles deviendront d'actualité lors de la phase d'habitation sur le lieu. Pour autant, nous jugeons important de permettre aux potentiels porteurs de projets de les mettre en place.

Voici une liste non exhaustive d'animations qui pourraient prendre place sur le futur lieu de notre habitat :

Festives :

- Concerts
- Repas conviviaux

Veillées :

- Contes
- Ballade nocturne
- Spectacles
- Soirée cinéma

Echange de savoirs/objets :

- Foire aux graines
- Brocante
- Cours/ateliers (jardinage/couture/bricolage/cuisine etc...)
- Repair Café
- Expositions diverses
- Conférences
- Achats groupés
- Visites portes-ouvertes pour présenter l'habitat participatif

Physiques :

- Sportives
- Yoga/méditation

Ludiques :

- Jeux de sociétés
- Grands Jeux (soirée enquête, rallye etc...)
- Théâtre

## Organisation de ces activités

L'organisation de ces activités nécessite une structure associative ou non selon l'objet, le public visé, les moyens humains, financiers et matériels nécessaires.

Lorsqu'une idée émerge, il est important de prendre le temps de considérer les moyens nécessaires à sa réalisation (accueil de public, assurance, responsabilités...) et les incidences qu'elle peut avoir sur la vie de l'écohameau.

### Cas 1 : Pas d'associations

Activités informelles, autogérées et sans coût.

exemple : Veillée conte entre habitants de l'écohameau. La soirée est animée par des habitants et n'engendre pas de coûts.

### Cas 2 : Activité portée par l'association L'Echo du Héron

Activités autogérées impliquant des moyens humains, financiers et matériels appartenant à l'association "l'Echo du Héron" et possiblement une assurance.

exemples :

- Un stage ouvert au public sur le jardinage animé par les habitants. Une assurance est demandée.
- Visite de l'écohameau dans le cadre de la promotion de l'habitat participatif.

### Cas 3 : Activité portée par une association dédiée

Activités impliquant un cadre spécifique et des moyens humains, financiers et matériels dédiés / Activités nécessitant des subventions et qui requièrent que l'objet soit clairement indiqué dans les statuts de l'association.

exemples :

- Cours de yoga ouvert au public. Nécessite du matériel et une assurance.
- Accueil de jeunes en difficulté à la journée.